

Synthèse de la réunion du conseil d'orientation du Miramap

Samedi 5 juin 2016

Domaine de Gourjade à Castres (81100)

Objectif de la réunion :

apporter un regard extérieur et émettre des perspectives d'actions pour le Miramap

Liste des participants

- **Pierre BESSE** (maraîcher en AMAP – Administrateur Urgenci - A participer au réseau AMAP MP pendant 5 ans)
- **Sylvia PEREZ VITORIA** (économiste et sociologue - Suit les AMAP depuis longtemps, travaille sur les questions paysannes, enseigne en Espagne - La Ligne d'Horizon)
- **Andrée LIGNON** (administratrice FADEAR - Agricultrice)
- **Jean MORERE** (administrateur Terre de Liens MP)
- **Gabriel MONTRIEUX** (chercheur Université Lyon -- Thèse sur les circuits courts alimentaires, dont les AMAP)
- **Claire LAMINE** (sociologue INRA Montpellier - Travaille sur la transition vers le bio et les semences potagères - Suit l'évolution des AMAP)
- **Frédéric ZAHM** (ingénieur chercheur IRSTEA Unité ADER agro- économie - Amapien)
- **Josette COMBES** (administratrice MES et RIPESS - Amapienne)
- **Frédéric CLUZON** (administrateur FRAAB MP – Représente FNAB aujourd'hui - Paysan)
- **Eric** (étudiant en master ESS, en stage à l'Ardear accompagne Andrée LIGNON)

Excusés (grève train principalement) : **Jean-Claude BALBOT** (administrateur FNCIVAM – Paysan), **José DHERS** (administrateur Collectif Pouvoir d'Agir), **Gaspard D'ALLENS** (auteur du livre « Les Néo-paysans » 2016), **Francine EVRARD** (secrétaire générale de la Fonda)

- **Pour le Miramap** : **Léo COUTELLE** (porte parole), **Marilyn METAYER** (salariée), **Elisabeth CARBONE** (secrétaire générale).

Un mot sur le Miramap

Après le chantier « **Une autre finances solidaire** » duquel est sorti un livre et la création de cagnottes solidaires ; la **révision de la charte des AMAP** a permis de se 'requestionner' sur ce qui nous rassemble, sur nos valeurs.

Nouvelle phase aujourd'hui dans la continuité de la précédente s'articulant autour de 2 axes liés :

- **la soutenabilité économique, écologique et sociale des partenariats AMAP ;**
- **la place des AMAP dans la souveraineté alimentaire locale et les SAT** (Stratégies alimentaires territoriales) : apporter l'aide active indispensable des citoyens pour recréer une alliance vertueuse entre paysan-ne-s et citoyen-ne-s afin de changer les politiques publiques locales.

D'autre part, le Miramap est aujourd'hui reconnu comme ONVAR (Organisme National à Vocation Agricole et Rurale).

Les questions posées au conseil d'orientation

- **Quelle est votre perception de l'avenir du mouvement des AMAP ?** Comment développer et pérenniser les actions liées aux 2 axes ? Comment concrétiser notre démarche de recherche-action ? Comment la recherche peut nourrir nos actions ?
- **Quels sont les champs partenariaux à développer ou à renforcer ?** Quelles interactions voyez-vous avec votre propre structure ? Pouvez-vous nous aider à aller dans la direction qui est la notre ?
- **Quels enjeux percevez-vous pour nos structures dans le contexte politique actuel et sur les enjeux de la transition écologique ?**

Synthèse des échanges entre participants du conseil d'orientation

Développement des AMAP

Il y a au moins 2000 AMAP.

La phase d'expansion des AMAP est moins importante aujourd'hui pour 2 raisons :

- la principale : jusqu'à maintenant plutôt création d'AMAP avec des paysans installés ; aujourd'hui ils sont tous (ou presque !) « convertis ». Donc aujourd'hui les AMAP doivent accompagner les installations ;
- la multiplication des offres commerciales. Le système mercantile a une forte capacité à récupérer les idées, récupération avec des moyens qui ne sont pas les nôtres.

Le développement de circuits courts sur le modèle des AMAP

Si le concept est copié, c'est que c'est un succès ! Mais attention à la place que peuvent prendre ces systèmes, ne pas les sous estimer ; en particulier dans les pays où les réseaux style AMAP ne sont pas bien structurés et où certains mettent les moyens pour faire leur place.

Mobilisation citoyenne

L'AMAP est un bon outil pour faire prendre conscience de la situation des paysans et de l'urgence à changer de façon de consommer. C'est une première étape pour aller ensuite vers une démarche plus globale, plus politique.

Mais il y a une tendance des consommateurs à ne pas aller plus loin dans leur engagement. Beaucoup de gens s'estiment engagés quand ils viennent chercher leurs produits, quand ils amènent une bouteille lors d'un pot !

Cependant, ce qui n'est pas complètement recouvert par l'acte commercial est difficile à voir ; les cagnottes ne se voient pas par exemple... Il y a des initiatives comme celle des AMAP du Tarn qui se mobilisent pour trouver des fonds pour acheter du foncier. Souvent, dans les quelques AMAP qui expérimentent, c'est une ou deux personnes seulement, impliquées dans le mouvement (réseau régional ou/et le Miramap) ou dans d'autres structures.

=> Il est important de revenir sur l'aspect politique de l'acte de consommer ; de réinsérer cette relation paysan/consommateur avec l'approche politique.

Essaimer l'esprit AMAP

Le système AMAP est un outil très puissant qui n'a pas encore donné toute sa mesure. C'est la confrontation humaine avec le domaine économique. Ce modèle peut finir par faire basculer les politiques publiques de par leur nombre. Le champ d'expansion possible est le bois par exemple, et la pêche.

Partenariats

Il y a une urgence d'agir ; la COP21 a accouché d'une souris !

- Niveau européen

* Urgenci travaille sur une charte de la Souveraineté alimentaire au sein du RIPESS.

* Unrist (tast force) travaille sur le développement rural

=> Le réseau doit se construire avec les réseaux européens, avec ceux qui bossent sur la PAC.

=> Il faudrait relancer le projet de plateforme de la souveraineté alimentaire (RNDA/Nyéleni)

- Niveau national

=> InPACT, national et régionaux, partagent beaucoup de réflexions, maintenant qu'on se connaît mieux il faut porter plus d'actions ensemble.

=> Le réseau agro-écologie paysanne est à (re)créer (18 structures actuellement dans le collectif ; de la réflexion, mais pas d'actions)

=> Faire rentrer au CO un élu d'une collectivité pour le réseautage (de l'ARF ?), pour qu'il puisse parler des AMAP/du Miramap.

- Niveau territorial

Ils se créent partout des magasins de producteurs avec des valeurs proches de celles des AMAP.

=> il faut se rassembler !

L'alimentation est un enjeu qui vient répondre à d'autres enjeux des territoires : eaux, foncier,... se poser la question en terme de stratégie : rester sur un modèle paysan/consommateur ou s'appuyer sur les collectivités à produire sur le territoire ? (La FNAB fait déjà cela. Certains ne veulent pas entendre parler de bio. Etre vigilant pour que les financements n'aillent pas qu'à l'agriculture bio industrielle)

Les AMAP ont pris pied de plus en plus dans les instances locales, dans les CDOA, etc ; c'est un point positif.

Il faut rompre avec les territoires institutionnels, il peut y avoir des acteurs sociaux qui définissent les territoires. Un territoire, c'est vivant.

=> **Aller voir les RTES (Réseau des Territoires de l'ES).**

Liens avec la recherche

=> **Se positionner sur les PAT** (Projets Alimentaires Territoriaux)

=> **Viser l'INSA, les universités**

=> **Faire un état des lieux des appels à projets recherche-actions**

=> **Voir les CIFRE** (Conventions Industrielles de Formation par la Recherche) : permet à de

jeunes chercheurs de réaliser leur thèse en entreprise, en liaison avec une équipe de recherche extérieure. Ils sont rémunérés par l'entreprise - Financement à 50% par état).

Finance

=> **Les finances sont à trouver auprès des régions pour les projets de recherche-actions.**

=> **Recontacter la FPH à travers Julien Bosmer « alimentation et ruralité ».**

=> **Voir avec la Fondations TdLiens qui peut intervenir pas seulement pour TdLiens.**

Vocabulaire

Réflexion à avoir sur les termes de 'consommateur' et de 'citoyen'.

Conclusion

- **Attention à la « ruchification » (ubérisation), à la montée du consumérisme.**
- **Besoin de montrer, d'affirmer encore et encore l'identité/l'existence du mouvement.**
- **Rechercher un rapprochement plus fort entre réseaux qui travaillent sur une même thématique et éviter les doublons.**
- **Il y a un enjeu fort sur les SAT/PAT, développer des partenariats avec les collectivités locales.**